



Procès-verbal du Bureau de la Régionale d'Arbitrage (RA)

Date : 30 avril 2025

Lieu : siège de la LRF à Saint-Denis

Heure : 18H00

Président de la séance : PARIS BERNARD

Secrétaire de la Séance : CEVAMY PRIMILLA

En présentiel : B PARIS, JL ROYER, MC BANOR, D URBATRO, B FONTAINE,
P CEVAMY

Ordre du Jour :

1. *Examens*
2. *Observation des arbitres*
3. *Test Cooper*
4. *Carton Blanc*
5. *La discipline (les rapports)*
6. *Les désignations*
7. *La FIA*
8. *Questions diverses*

Introduction du Président :

Le président de la Commission Régionale d'Arbitrage ouvre la séance en remerciant chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur investissement continu. Il rappelle que cette réunion s'inscrit dans une volonté de cohésion, de rigueur et de progression collective au service de l'arbitrage régional.



1) Examens passage de grade

Les résultats des épreuves écrites, qui se sont tenues le **22 février 2025**, ainsi que ceux des épreuves physiques des candidats aux passages de grade (R1, R2, R3), ont été analysés de manière individuelle. Dans l'ensemble, les performances écrites pourraient être meilleures avec une meilleure préparation.

Il a été rappelé que, conformément au Règlement des examens, **chaque candidat ayant réussi l'écrit et le Test de Cooper devra impérativement être observé en situation réelle lors d'un ou deux matchs officiels**. Ces observations sont indispensables pour évaluer la capacité de l'arbitre à mettre en œuvre les principes théoriques sur le terrain, à gérer les acteurs et à faire preuve de maîtrise dans sa communication et ses décisions.

Primilla CEVAMY et Bruno FONTAINE ne participent pas aux délibérations.

2. Organisation des observations

La RA remercie sa quinzaine d'observateurs pour leur précieuse collaboration.

Un point a été fait sur les observations des arbitres depuis le début de saison. La commission rappelle que les observations constituent un **outil essentiel d'évaluation et d'accompagnement**. Elles permettent non seulement d'apprécier le niveau technique et comportemental des arbitres, mais aussi d'identifier les axes de progression individuelle.

Il est demandé aux observateurs de **maintenir une exigence de régularité et de rigueur** dans leurs retours, afin de garantir une évaluation équitable et constructive. Les rapports doivent être transmis dans les délais impartis et renseignés avec précision.

Suite à la réussite des arbitres aux épreuves écrites de passage de grade, il a été décidé de planifier des **observations systématiques en match officiel**. À ce titre, **Jean-Luc Royer**, en charge de la coordination des observations, prendra attache avec les différents désignateurs pour programmer les rencontres concernées. Il sera également responsable de **lancer les convocations aux observateurs** dans les meilleurs délais afin d'assurer un suivi efficace et complet de chaque arbitre concerné.

3. Résultat test COOPER

Les résultats du **test Cooper**, organisé dans le cadre du suivi physique des arbitres, ont été analysés. Sur **239 arbitres ayant participé**, **141 ont réussi**, soit un **taux de réussite global de 59,0 %**.

Une analyse par **tranche d'âge** met en lumière les éléments suivants :



Catégorie d'âge	Nombre d'arbitres	Réussites	Taux de réussite
Moins de 29 ans	39	19	48,7 %
30 à 39 ans	45	22	48,9 %
40 à 49 ans	64	45	70,3 %
50 ans et plus	91	55	60,4 %

Ces résultats montrent un **meilleur taux de réussite chez les arbitres de plus de 40 ans**, tandis que les plus jeunes (<30 ans et 30-39 ans) présentent des taux inférieurs à 50 %, soulignant la nécessité d'une meilleure préparation dans ces catégories.

La Commission Régionale d'Arbitrage **regrette particulièrement l'échec massif des arbitres féminines** et souhaite mettre en place un accompagnement spécifique à leur attention.

Une dernière session de Test de Cooper, à des fins diverses, **pourrait se dérouler le 6 août 2025** (lieu à définir). Un courrier sera adressé aux arbitres pour préciser ses modalités.

4. Carton Blanc

La commission a rappelé les modalités d'application du **carton blanc**, dispositif mis en place à titre éducatif et préventif sur certaines catégories de jeunes.

Ce carton est **applicable uniquement sur les rencontres des catégories U14 U15 et U17**.

- En U14 et **U15**, l'exclusion temporaire est de **8 minutes**.
- En **U17**, l'exclusion temporaire est de **10 minutes**.
- Le carton blanc n'est utilisé qu' **en cas de contestation envers l'arbitre**, dans le but de responsabiliser les joueurs tout en leur offrant une opportunité de se recentrer sur leur comportement.

Suite à la décision récente du **Comité Directeur**, il a été **précisé que le carton blanc n'est pas cumulable** avec un autre carton (jaune ou rouge). Cette position vient **annuler la possibilité de cumul évoquée précédemment**.

Il est également rappelé que si un joueur est temporairement exclu par un carton blanc **et que des tirs au but doivent avoir lieu avant la fin de sa période d'exclusion, ce joueur ne pourra pas y participer**, conformément aux directives établies.



5. La discipline (les rapports)

Le président a tenu à souligner une certaine **amélioration dans la qualité des rapports disciplinaires** rédigés par les arbitres au cours des dernières semaines. Les rapports incorrects et incomplets sont revus par la RA et renvoyés à leurs auteurs. Cette progression témoigne d'une meilleure compréhension des attentes de la Régionale Disciplinaire..

Il a toutefois rappelé que le **rapport disciplinaire reste un document fondamental**, aussi bien pour les instances disciplinaires que pour la défense de l'arbitre en cas de contestation. Il doit être rédigé **avec clarté, objectivité et précision**, en évitant tout jugement personnel ou formulation approximative.

Le respect des **délais de transmission** est également essentiel afin de permettre un traitement rapide et efficace des dossiers.

6. Les désignations

Il a été rappelé que la gestion des désignations est répartie entre deux responsables :

- **Dominique Urbattro** est en charge des désignations sur les matchs de **Régionale 1 (R1)**.
- **Bruno Fontaine** s'occupe des désignations pour les **autres niveaux** et les **matchs de jeunes**.

Conformément à ce qui a été acté lors de la dernière réunion de la CRA, la répartition des arbitres sur les rencontres est établie **en fonction des résultats au test Cooper**.

- Les arbitres **ayant validé** le test Cooper peuvent être désignés sur des matchs allant de la **Régionale 3 (R3) à la R1**.
- Les arbitres **en échec** au test sont, quant à eux, affectés **prioritairement sur des rencontres de jeunes**.

Bruno Fontaine a précisé que **chaque désignation est établie en cohérence avec les résultats physiques** des arbitres, dans un souci d'équité et de respect des critères établis. Cette rigueur vise à garantir la qualité des prestations sur le terrain, tout en valorisant les efforts des arbitres dans leur préparation.

7. La FIA (Formation Initiale Arbitrage)

Le Président est revenu sur le lancement de la première session de la **Formation Initiale en Arbitrage (FIA 1)** pour la saison en cours.

La **première séance**, destinée à tou(te)s les candidat(es) s'est tenue le **26 avril** et a réuni **un peu plus d'une cinquantaine de participants**. La seconde séance, décentralisée, est prévue le 3 mai à L'ENTRE DEUX, à destination des candidat(e)s du SUD.



La formation a été **pilotée par Bruno Fontaine, Bernard Paris**, avec le soutien de **Jason Tauran** et **Mathéo Hoareau**, permettant une dynamique de groupe constructive et interactive.

Les sessions de formation se poursuivront dans les semaines à venir, jusqu'à l'organisation de **l'examen final**.

Il est envisagé d'organiser une **FIA 2** qui, à titre expérimental, se tiendrait sur **deux jours, le week-end des 12 et 13 juillet 2025**. Le lieu reste à **définir** en fonction des disponibilités logistiques.

Le président a souligné **l'importance stratégique de la FIA**, qui constitue **le premier socle de formation des futurs arbitres**. Au-delà de l'acquisition des Lois du Jeu, la formation vise à transmettre des valeurs fondamentales telles que la rigueur, le respect, l'éthique et la responsabilité sur et en dehors du terrain. Un accompagnement régulier sera assuré tout au long du parcours pour garantir une montée en compétence progressive et durable.

Conclusion et Clôture

Le Président **M. Bernard PARIS** remercie l'ensemble des participants pour leur présence, leur engagement et les échanges constructifs.

Fin de séance : 20H15

Le Président de la Commission

B PARIS

La Secrétaire

P. CEVAMY

